

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2024 PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 septembre, les Membres du Conseil Municipal de Freissinières se sont réunis à 18h30 dans la salle de conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 10 septembre conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Vincent a donné pouvoir à SEGOND Éric

Quorum : 8

Secrétaire de séance : Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du CGCT, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance. Mme LATIL Jessica est désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal et accepte cette fonction. Le secrétaire de séance appelle les présents et donne lecture des pouvoirs.

Point n° 1 - Affouage 2024

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité la coupe d'affouage 2024.

Point n° 2 - Demande de dotation de solidarité - évènements climatiques ou géologiques - travaux d'urgence suite aux intempéries du 20 juin 2024.

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité la demande de dotation de solidarité.

Point n° 3 - Travaux suite aux intempéries du 20 octobre 2023 - demande de subvention à la Région PACA

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité la demande de financement à la Région PACA

Point n° 4 - Travaux suite aux intempéries du 20 octobre 2023 et du 20 juin 2024 - demande de subvention au Département des Hautes-Alpes

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité la demande de financement au département des Hautes-Alpes

Point n° 5 - Déclassement et cession d'une partie du domaine public aux Ribes (remplace la délibération du 1^{er} juillet 2024)

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité la cession d'une partie du domaine public aux Ribes selon le plan annexé à la délibération à Monsieur André MESTRE (Madame Françoise MESTRE quitte la salle et ne prend pas part au vote)

Point n° 6 - Déclassement et cession d'une partie du domaine public à Ville (remplace la délibération du 1^{er} juillet 2024)

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité la cession d'une partie du domaine public à Ville selon le plan annexé à la délibération à Madame Anne-Lise THURET.

Point n° 7 - Convention du transfert de propriété avec le collègue Vauban

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité la convention.

Point n° 8 - Modifications des statuts de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité les modifications des statuts.

Point n° 9 - Convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain multisites du Pays des Ecrins - cadre d'intervention commune de Freissinières

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité la convention.

Point n° 10 - Décision modificative n° 2 - Budget Principal

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité la décision modificative de budget.

Point n° 11 - Décision Modificative n° 2 - Budget Eau Potable

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité la décision modificative de budget.

Point n° 12 - Décision Modificative n° 1 - Budget Camping

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité la décision modificative de budget.

Point n° 13 - Majoration de la cotisation de taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale

Le Conseil Municipal Valide 7 pour, 1 contre (André BOISSET), 1 abstention (Philippe BOISSET) la majoration de la THRS.

André BOISSET précise qu'il vote contre car il estime que les enfants du pays qui possèdent une résidence secondaire ne doivent pas supporter une hausse de la taxe d'habitation.

Monsieur le Maire clôt la séance.

Le secrétaire de séance
Jessica LATIL



Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.